La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3131 - Lundi 09 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AVRIL

Un bis repetita des précédentes

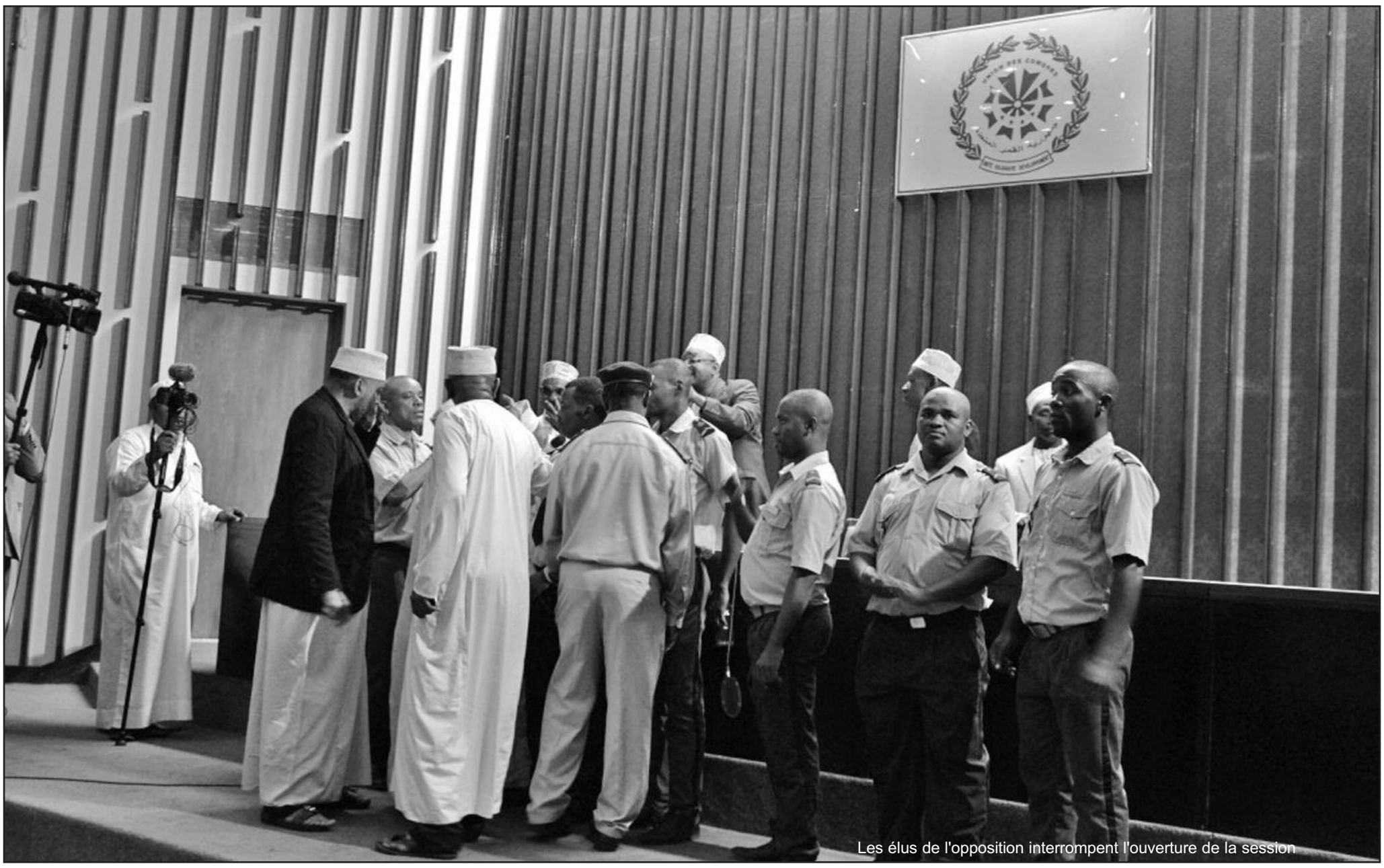

Les élus de l'opposition interrompent l'ouverture de la session

MEETING DE L'OPPOSITION À M'BÉNI

Mamadou dénonce l'instauration d'un climat de peur

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Avril 2018

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 08mn

Fadjr :	04h 58mn
Dhouhr :	12h 13mn
Ansr :	15h 23mn
Maghrib:	18h 11mn
Incha:	19h 25mn



1ER CONGRÈS DU RADHI

Msaidie réélu haut la main secrétaire général

Houmed Msaidie a été de nouveau réélu haut la main secrétaire général du parti Radhi à l'issue du 1er congrès organisé à Moroni. Le leader charismatique du Radhi appelle après la clôture des travaux, le chef de l'État à accélérer les réformes recommandées lors des assises nationales.

Houmed Msaidie a été reconduit secrétaire général du parti Radhi par une écrasante majorité des 228 membres qui se réclament ce parti politique né après l'éclatement de la Crc (Convention pour le renouveau des Comores) dont il était longtemps resté secrétaire général. Sur ces 228 membres, M. Msaidie obtient 143 voix, soit 62,76% contre 85 voix (37,3%) pour son challenger Aboudou Soefo. Une consécration mais surtout un pari gagné pour l'ancien premier flic du pays qui semble aimer les défis. Surtout après une période trouble qu'a traversée son parti et la lutte d'influence entre leaders, qui ont failli emporter à jamais cette formation politique parmi les six légalement reconnues par la loi sur les partis politiques.

Houmed Msaidie a tenté dans une conférence de presse qu'il a accordée après la clôture des travaux, de nier toute embrouille avec son challenger, un des membres fondateurs de ce parti. « Aboudou Soefo s'est déjà prononcé hier après les élections, il est allé jusqu'à demander pardon aux congressistes sur ce qu'il a prétendu faire de mal durant le congrès. Une intervention qui été sur le point de m'arracher des larmes. Parce qu'il était là jusqu'au bout. Je n'avais vu ni senti aucune rancœur par rapport au déroulement des élections. Il a même montré que les leaders du partis ont un consensus », a-t-il fait savoir, répondant à une question d'un journaliste qui a signalé l'absence de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Le secrétaire général réélu lancera un appel au président de la République à mettre en application les recommandations des assises nationales. « Nous avons, d'une part, quelque chose qui nous engage avec le gouvernement, c'est l'affaire des



Msaidié réélu secrétaire général du parti RADHI

assises. Nous exigeons que les reformes recommandées soient mises en œuvre le plus rapidement possible. Nous nous sommes déjà prononcés sur cette question », a-t-il déclaré, insistant sur le caractère centriste de sa formation politique qui verra où se situer après le référendum ou un congrès des élus.

« Nous sommes parmi ceux qui refusent qu'il n'y ait pas de reforme parce qu'ils prétendent qu'il pourrait y avoir du séparatisme. Les histoires de séparatisme, c'est fini et ceux qui veulent nous entraîner là, n'ont qu'à prendre leur responsabilité. Parce que l'État et ses alliés ont les moyens pour mettre fin à toute tentative sécessionniste dans notre pays », a-t-il mis en garde. L'autre dossier abordé au cours des travaux est la question de Mayotte. Une question sur laquelle son parti avait, dit-il, consacré un temps important durant les travaux. « Nous allons pousser les choses à aller dans le bon sens », a-t-il indiqué.

Maoulida Mbaé

JUSTICE

Bientôt un nouveau cabinet d'avocat à Moroni

Apres l'île de la Réunion où il s'est installé depuis 2007, Me Ahmed Ben Ali Chanfi songe à ouvrir son 2eme cabinet d'avocat dans son pays natal. Le quadragénaire, natif de la région de Mboude, espère redonner à la profession qui est sienne, ses lettres de noblesse aux Comores.

Natif de Djouamani (Mboudé), Me Ahmed Ben Ali Chanfi espère ouvrir son second cabinet d'avocat aux Comores après le premier à l'île de La Réunion où il exerce en tant qu'avocat au barreau de Saint Pierre. « Je pense que mon installation est nécessaire pour participer au développement de notre pays et être au rendez-vous de l'émergence », a-t-il dit hier, lors d'une conférence de presse tenue à Moroni au futur siège de son cabinet.

Considérant le métier d'avocat comme étant un métier noble, Me Ben Ali espère dès son arrivée proposer un plan de réflexion pour restructurer la profession car dit-il, « un avocat ne peut pas exercer sans avoir un lieu de travail ». Pour ce père de 3 enfants, la décision d'ouvrir son deuxième cabinet d'avocat dans son pays natal répond à son souhait d'apporter sa pierre à l'édifice pour le renouveau de son pays.


Me Ahmed Ben Ali Chanfi annonce l'ouverture de son cabinet à Moroni

« Ce que je recherche, c'est l'utilité. C'est à dire contribuer avec mes confrères à la réorganisation de la profession d'avocat aux Comores mais aussi rehausser la justice. Je ne critique pas; plutôt je propose d'ouvrir le débat car si le débat n'est pas ouvert, rien ne changera or nous avons la capacité de changer le système et les mentalités », précise-t-il.

Ahmed Ben Ali Chanfi a étudié au Maroc à l'Université Mohamed 1er. Il poursuivra son cursus en France en 1997 à l'université de Perpignan où il obtiendra son DEA en Droit institution et société et pays francophones. En tant que membre du Conseil de l'Ordre des avocats à La Réunion, Me Ben Ali estime qu'il faut partager ses connaissances avec les autres, d'où son projet. La date d'ouverture de son cabinet n'est pas encore connue car dans l'attente d'une autorisation officielle notamment la décision du bâtonnier de Moroni. En tout cas, « toutes les démarches administratives sont presque finies ».

Ibnou M. Abdou

Un Etablissement Financier recherche des candidats (es) :

AGE : 35 ans maximum

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Niveau : BAC + 4 (minimum) Finances et Juridiques
- Une expérience exercée de 2 ans minimum dans le domaine financier

DISPONIBILITE : Sur les trois (3) îles Comores

DEPOT DES CANDIDATURES :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie des diplômes certifiés
- Attestation de travail

Le dossier doit parvenir au plus tard le 20 Avril 2018 sous pli fermé à la Gazette des Comores

Ouverture de la session parlementaire d'avril

Un bis repetita des précédentes

La session d'avril du parlement est ouverte vendredi dernier dans la confusion totale. Un bis repetita des précédentes sessions où il s'en est fallu de peu pour que les députés en viennent aux mains. La nouveauté pour cette année, c'est l'apparition dans l'hémicycle des gourdins et autre taser. Un spectacle digne d'un film de western auquel les députés nous ont malheureusement habitués.

Les jours se lèvent et se ressemblent au Palais du peuple. La nouvelle session ouverte vendredi ne déroge pas à la règle. Les élus ont encore une foi assuré le show devant les membres du gouvernement, les journalistes, les employés de l'assemblée nationale et les quelques personnes qui ont pu échapper à la vigilance des forces de l'ordre massivement déployées aux abords de l'assemblée nationale.

Il a fallu attendre une poignée de minutes, juste au moment où le président de l'assemblée nationale s'apprêtait à prendre la parole pour le traditionnel discours d'ouverture pour que l'hémicycle se transforme de nouveau en une foire d'empoigne. C'est le député Tocha Djohar qui sera le premier à se lever et se rapprocher du perchoir pour tenter d'empêcher Abdou Ousseine de poursuivre son discours. Il sera rejoint immédiatement par le député Ali Mhadji, un gourdin à la main, qu'il va rapidement déposer sur son siège après avoir arraché des mains du président de l'assemblée un document dont on ignore le contenu.

Et le président de sortir dans la poche de son costume un taser (arme d'autodéfense électrique) qu'il ne se prive pas d'utiliser une fois que l'un des deux bouillonnants députés tente de s'emparer d'un papier ou d'autre documents en face de lui. Une scène qui se passe sous les yeux incrédules des autres élus dont certains ne bronchent pas.

Après la bousculade, place aux joutes verbales et aux accusations toujours entre le trio. Une cène surréaliste qui ne tardera pas à prendre fin, après l'entrée dans l'hémicycle des éléments des la force de l'ordre qui formeront un mur séparant le président et les autres élus.

La deuxième phase de l'acte de ce qui ressemble à un spectacle de vaudeville se déroule en dehors de l'hémicycle. « La séance est d'habitude ouverte par un discours du président de l'assemblée. Ce qui n'a pas été le cas aujourd'hui. On ne sait même pas ce qu'on va examiner dans cette session », a déclaré le député Toucha Djohar entouré par une nuée de journalistes. L'élu de la région Itsandra sud convaincu que la session est entachée d'irrégularité, et qui s'interrogera sur la crédibilité de Abdou Ousseini à pouvoir continuer à présider une telle institution.

« Je viens d'ouvrir la première session de l'année 2018. La session a été émaillée par des problèmes. Mais ce qui est sûr, il y a certains élus qui veulent mettre des barrages sur l'enquête parlementaire », a rétorqué le président de l'assemblée dans un point de presse improvisé dans le salon des ambassadeurs.

« C'est intolérable ce qui vient de se passer. On ne peut pas permettre que cette situation se poursuive ainsi », a ajouté Mohamed Daoudou ministre de l'intérieur en chargé des relations avec les institutions.

Alors qu'une semaine avant la convocation de pour cette session, tous les ingrédients étaient réunis pour former un cocktail explosif. A l'image des échanges d'amabilité par missives interposées entre le président de l'assemblée et celui du conseil de l'île de Ngazidja. Ce qui a peut être conduit le locataire du palais de Hamramba à lui interdire l'accès. Une humiliation. Un geste fortement condamné par des témoins de la scène.

Maoulida Mbaé

Meeting de l'opposition à M'béni

Mamadou dénonce l'instauration d'un climat de peur

A M'béni, chef-lieu de la région Hamahamet Mboikou à Ngazidja, Mohamed Ali Soilihi dit Mamadou a officiellement été intronisé hier, président de l'Union de l'opposition. Dans un grand rassemblement qui a mobilisé une foule dense, l'ancien vice-président d'Ikililou Dhoinine a déclaré que les chantiers en cours dans le pays sont l'œuvre du régime dont il faisait partie, « excepté le chantier de l'hôpital El Maarouf ».

Après plusieurs tentatives vaines d'organiser un meeting dans le pays, l'Union de l'opposition a vu son souhait réalisé hier. Et c'est à M'béni, fief de l'actuel président de l'opposition, Mohamed Ali Soilihi, qu'a eu lieu l'intronisation de ce dernier, devant une foule venue nombreuse. Le choix de M'béni pour accueillir la cérémonie se justifie selon les différents interlocuteurs par le fait qu'elle « a réussi là où les autres villages ou/ et villes ont échoué ».

« 80% des électeurs se trouvent dans l'opposition. Dans un autre pays, cela aurait fait basculer le pouvoir! », a déclaré Mohamed Bacar Dossar, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement Azali II. 15 partis constituent l'Union de l'opposition. Mohamed Ali Soilihi, candidat malheureux aux dernières élections présidentielles, n'a cessé de prôner la paix dans son discours. Mamadou estime avoir été lésé lors des élections qui ont porté Azali Assoumani au pouvoir: « Mais pour l'intérêt de la nation, j'ai préféré céder afin que la paix règne dans mon pays. Je ne veux pas que le sang coule dans mon pays », a-t-il dit, affichant son inquiétude devant les décisions du régime qui instaure de plus en plus « un climat de peur ».

Le chef de l'opposition a dit regretter la situation qui prévaut actuellement dans le pays, rejetant la faute sur le régime en place: « Tous les chantiers mis en place par le pouvoir sont de moi lorsque j'étais au pouvoir, depuis le l'époque du président Sambi jusqu'à d'Ikililou Dhoinine. (...) Tous, excepté le chantier de l'hôpital El Maarouf. Nous n'aurions jamais songé à détruire le seul hôpital du pays», dira-t-il sous les applaudissements de l'assistance venue en masse, malgré la présence de l'armée qui quadrillait toute la ville de M'béni, ceci pour empêcher les gens de venir y prendre part. Ce qui n'a pas empêché le foyer de Wanadhahabu d'être plein. Certains s'y seraient même rendus à pied depuis Oichili, de peur que leur voiture ne soit réquisitionnée par la gendarmerie. La veille, le préfet de la région avait publié un communiqué manuscrit lu sur les ondes de la radio RTMC de M'béni et stipulant que la réunion qui était autorisée par le maire, « a été interdite ».

Ibnou M. Abdou



Opposition lors meeting à Mbéni

Politique

Le député Ali Mhadji en garde à vue pour outrage à un agent de la force publique

Le député Ali Mhadji a été arrêté dimanche matin à Itsoundzou pour outrage à agent de la force publique. Tôt le dimanche matin, le député Ali Mhadji voulait se rendre à Mbeni pour participer au meeting de l'opposition. Arrivé à Itsoundzou, le député de la région de Hambou a vu son voyage interrompu par la gendarmerie nationale.

Contacté par La Gazette des Comores / HZK-Presse, le commandant de la gendarmerie a déclaré que ce dernier avait été arrêté pour outrage à un agent de la force publique. « Le député Ali Mhadji a été interpellé par la gendarmerie, sur la route d'itsoundzou, pour outrage à agent de la force publique et voie de fait. Il est entendu en ce moment par la brigade », a déclaré le colonel Abdallah Rafick. Ce dernier a expliqué aussi que l'arrestation du député de la région de Hambou n'avait aucun lien avec le rassemblement de l'opposition à Mbeni.

« Son arrestation n'a aucun lien avec la réunion de l'opposition qui n'est pas interdite d'ailleurs », poursuit-il, avant de préciser que « étant en flagrant délit, il ne peut arguer de son immunité parlementaire ». Au moment où nous mettions sous presse, on a appris que le député Ali Mhadji était toujours en garde à vue en compagnie du député Tocha Djohar. Plus d'information dans nos prochaines éditions.

Mohamed Youssouf

INAUGURATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL À MVOUNI

Un premier pas réconfortant pour le stade Papa Eliza



Le président de la FFC Said Ali Said Athoumane à l'inauguration du stade de Mvouni

Le week-end, la ville de Mvouni a organisé une grande cérémonie à l'occasion de l'inauguration du terrain de football, aménagé au stade complexe Papa Eliza, du nom de l'ancien Maire. De hautes personnalités sportives, politiques et de la société civile ont rayonné à la place publique Masimo, où avait lieu la réception. Diverses allocutions, de reconnaissance et de sensibilisation ont été prononcées.

Le samedi 7 avril, Mvouni a inauguré son terrain de football. Les discours ont été prononcés par les personnes physiques et morales qui ont contribué à l'initiative du chantier, entrepris depuis 2013. Tous ont salué le précieux effort de la commune, du commissaire Nadjim qui a offert une partie du terrain ou encore de la Fédération pour le grillage de sécurité ont été ovationnées. Le stade olympique Papa Eliza est très vaste. Il peut accueillir de multiples disciplines sportives. Il n'est pas aménagé dans une zone inondable ou exposé à un éventuel écoulement de gravillons.

« L'endroit est sécurisé. En revanche, la construction d'une grande barrière en béton légèrement inclinée, pour faire obstruction à un risque d'une chute des blocs de cailloux, est indispensable », explique Ahmed Salim Abdallah, conseiller technique de la Jeunesse et du Sport auprès de la présidence de l'Union des Comores, présent aux festivités. Mais le risque d'un éboulement des fragments redoutables de la colossale chaîne de montagne, issue du Karthala, en cas de pluies torrentielles, suscite le doute.

Twama club de Mvouni (D2)

La dimension du terrain de football est conforme aux normes. « Il reste maintenant la pelouse synthétique. Nous prions pour que le nouveau président de la Fédération de Football des Comores mette cette préoccupation parmi ses priorités », espère l'un des prédicateurs du village, Imam Chafiou. Pour l'ancien maire de la localité, « l'idée de construire un complexe sportif préoccupe depuis environ 5 ans. L'objectif, c'est d'orienter cette masse des jeunes vers la pratique des activités sportives. Le sport est plus qu'un vecteur des liens sociaux au sein d'une communauté ». L'Université des Comores et le centre hospitalier de Mvouni font de ce bourg, un véritable carrefour d'hommes, dont la population avoisine 10.000 habitants, dont 75% des jeunes. Après l'inauguration, l'équipe locale, Twama club, a battu Aigles Noires de Mohoro (1-0).

Bm Gondet

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse postale :_____ **email** :_____

Tél. :_____ **Fax** :_____ **Mob**_____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

